



Programme des Nations Unies pour l'environnement

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.390/2
4 février 2014
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Réunion intégrée des Groupes de correspondance sur le BEE et les Cibles

Athènes, Grèce, 17-19 février 2014

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

Comme convenu par la Conférence des Parties à sa dix-huitième réunion, tenue à Istanbul du 3 au 6 décembre 2013 (CdP18)¹, la mise en œuvre de la feuille de route pour l'application de l'approche écosystémique se poursuit dans le sillage des travaux assidus accomplis par les experts des trois sous-groupes. La période biennale en cours devrait être axée sur l'élaboration d'un programme de surveillance et d'évaluation intégré.

À l'instar de la pratique suivie dans le cadre d'autres conventions pour les mers régionales, la première étape dans ce sens consistera à définir des indicateurs communs, puis à préparer et mettre en place un programme de surveillance intégrée de la qualité du milieu marin, qui soit d'un bon rapport coût-efficacité, dans le but de déterminer si le bon état écologique (BEE) et les cibles connexes ont été atteints.

Les experts en charge de la surveillance (Groupes CORMON, avril 2014) pourront aller de l'avant dès lors que les indicateurs communs auront été définis. Ils se concentreront, dans un premier temps, sur les domaines principaux, identifiant pour ceux-ci des paramètres de surveillance spécifiques (en indiquant le but précis de l'indicateur de surveillance, comme par exemple: évaluer le degré de pression, l'impact ou l'état; les éléments précis à surveiller et les paramètres à mesurer; la portée de la surveillance pour l'indicateur considéré; et la méthode retenue pour le traitement des données).

Comme indiqué dans le document d'information de la CdP18 relatif à l'approche écosystémique (IG.21/Inf.8 Note on Integrated list of Mediterranean Good Environmental Status and related targets), cela ne signifie nullement qu'aucun des autres indicateurs (ou objectifs écologiques) convenus seront laissés de côté. Ces derniers seront introduits graduellement par les experts, à mesure qu'ils seront mieux définis.

Dans un premier temps, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) et le secrétariat de l'ACCOBAMS exposeront aux experts des Groupes de correspondance intégrés sur le bon état écologique et les cibles (Groupes CORGEST), dans le courant de la réunion, les nouveaux développements concernant l'OE3 et l'OE11. Le Secrétariat présentera par ailleurs une proposition précise concernant l'OE8.

Comme indiqué dans la note d'information de la CdP18 relative à l'approche écosystémique (IG.21/Inf.8 Note on Integrated list of Mediterranean Good Environmental Status and related targets), la liste des indicateurs, du BEE et des cibles sera entièrement revue par la CdP19 et réajustée pour tenir compte: des travaux des Groupes CORMON, qui fourniront en outre d'importantes informations sur leur faisabilité; des avancées scientifiques; et des progrès des travaux menés par d'autres organes régionaux et internationaux concernant les indicateurs ou les objectifs écologiques moins bien définis. C'est pourquoi il est important qu'aussi bien dans le courant de la présente réunion que dans le courant des prochaines réunions des Groupes CORMON, les experts aient l'occasion de présenter des recommandations au sujet de ces indicateurs et objectifs écologiques, pour permettre au Groupe de coordination de l'approche écosystémique d'examiner ces derniers à la lumière des recommandations des experts.

La présente réunion a un double but:

- a) Tomber d'accord sur une liste d'indicateurs communs qui offrira une base solide aux travaux des experts en charge de la surveillance (Groupes CORMON);
- b) Donner des recommandations sur les indicateurs et objectifs écologiques qui ne sont pas encore bien définis, mais au sujet desquels les avancées scientifiques et les travaux menés par d'autres organes internationaux donnent à penser qu'il conviendrait de les inclure dès maintenant dans la discussion.

¹ UNEP(DEPI)/MED IG.21/9

Ordre du jour provisoire annoté

17 février

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.390/3	Proposition du Secrétariat concernant les indicateurs communs
Document d'information	
UNEP(DEPI)/MED WG.390/Inf.3	Analyse du Secrétariat concernant les indicateurs communs
UNEP(DEPI)/MED WG.390/Inf.5	Note d'information de la CGPM concernant l'OE3

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion (09:00 – 09:15)

La réunion sera ouverte par Mme Maria Luisa Silva Mejias, Secrétaire exécutive de la Convention de Barcelone et Coordinatrice du Secrétariat PNUE-PAM.

Points 2 et 3 de l'ordre du jour: Portée et objectif de la réunion, élection des membres et adoption de l'ordre du jour (09:15-09:30)

Le règlement intérieur des réunions des Conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles s'appliquera mutatis mutandis à la réunion en cours (voir le document UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

La réunion élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur. Elle examinera l'ordre du jour provisoire figurant dans le présent document, le modifiera au besoin et l'adoptera.

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais et en français.

La réunion adoptera une liste de conclusions et de recommandations.

Point 4 de l'ordre du jour: Introduction générale de l'Analyse du Secrétariat du PAM/PNUE sur les indicateurs communs /cibles-nœuds possibles (et leurs données de base et valeurs seuils possibles) du Bon état environnemental convenu des objectifs écologiques de la Méditerranée (09:30-10:00)

Le Secrétariat présentera son analyse des indicateurs communs/objectifs intermédiaires pertinents pour la Méditerranée et répondra aux observations générales formulées à son propos.

Point 5 de l'ordre du jour: Introduction de l'Analyse du Secrétariat relative aux objectifs écologiques du sous-groupe sectoriel «biodiversité et pêches» et du Secrétariat de la CGPM sur les indicateurs communs/cibles-nœuds possibles, les données de base et valeurs seuils relatifs à l'objectif écologique 3 (10:00 – 10:30)

La CGPM expliquera aux experts les récents développements de l'approche écosystémique pertinents pour l'OE3. Des entretiens préliminaires auront lieu sur la possibilité de définir des indicateurs communs pour l'OE3.

Résultats escomptés: Le Groupe CORGEST intégré fera des recommandations sur la poursuite des travaux concernant les indicateurs et les activités de surveillance pour l'OE3.

Point 6 de l'ordre du jour: Discussion sur l'Analyse du Secrétariat, sous-groupe sectoriel «biodiversité et pêches» (11:00-13:00)

Le Secrétariat présentera son analyse des indicateurs communs/objectifs intermédiaires pertinents pour la Méditerranée, en particulier pour le groupe « biodiversité et pêche ». Les participants commenteront l'analyse.

Point 7 de l'ordre du jour: Suite de discussion sur l'Analyse du Secrétariat, sous-groupe sectoriel «biodiversité et pêches» (14:30-17:00)

Poursuite de l'examen de la proposition du Secrétariat concernant les indicateurs communs.

Point 8 de l'ordre du jour: Recommandations et conclusions des résultats-clés concernant les cibles-nœuds, les indicateurs communs, les données de base et les valeurs seuils possibles (17:30-18:00)

Résultats escomptés: Le Groupe CORGEST intégré donne des recommandations sur la poursuite des travaux concernant les indicateurs et les activités de surveillance pour l'OE3 ainsi que des recommandations sur les indicateurs communs concernant le groupe « biodiversité et pêche ».

18 février

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.390/3	Proposition du Secrétariat concernant les indicateurs communs
Document d'information	
UNEP(DEPI)/MED WG.390/Inf.3	Analyse du Secrétariat concernant les indicateurs communs
UNEP(DEPI)/MED WG.390/Inf.6	Note d'information du secrétariat de l'ACCOBAMS concernant l'OE11

Point 9 de l'ordre du jour: Introduction de l'Analyse du Secrétariat du PAM/PNUE sur les indicateurs communs /cibles-nœuds possibles (et leurs données de base et valeurs seuils possibles) du Bon état environnemental convenu des objectifs écologiques de la Méditerranée relatifs à la pollution et détritits (09:00-09:30)

Le Secrétariat présentera son analyse des indicateurs communs/objectifs intermédiaires pertinents pour la Méditerranée, en particulier pour le groupe « pollution et détritits marins».

Point 10 de l'ordre du jour: Discussion sur l'Analyse du Secrétariat, sous-groupe sectoriel «pollution et détritits» (09:30 -13:00)

Le participants examineront l'analyse du Secrétariat et feront des observations et des suggestions.

Point 11 de l'ordre du jour: Suite de discussion du sous-groupe sectoriel «pollution et détritits» (14:30 – 17:00)

Poursuite de la discussion sur les indicateurs communs proposés par le Secrétariat. Par ailleurs, le secrétariat de l'ACCOBAMS présentera son analyse des récents développements concernant l'OE11.

Point 12 de l'ordre du jour: Recommandations et conclusions des résultats-clés du sous-groupe sectoriel «biodiversité et pêches» concernant les cibles-nœuds, les indicateurs communs, les données de base et les valeurs seuils possibles (17:30-18:00)

Résultats escomptés: Le Groupe CORGEST intégré donne des recommandations sur la poursuite des travaux concernant les indicateurs et les activités de surveillance pour l'OE11 ainsi que des recommandations sur les indicateurs communs relatifs au sous-groupe « pollution et détritits ».

19 février

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.390/3	Proposition du Secrétariat concernant les indicateurs communs
Document d'information	
UNEP(DEPI)/MED WG.390/Inf.3	Analyse du Secrétariat concernant les indicateurs communs
UNEP(DEPI)/MED WG.390/Inf.4	Note d'information du Secrétariat sur l'OE8

Point 13 de l'ordre du jour: Introduction de l'Analyse du Secrétariat du PAM/PNUE sur les indicateurs communs /cibles-nœuds possibles du sous-groupe sectoriel «littoral et hydrographie» (09:00-09:30)

Le Secrétariat présentera son analyse des indicateurs communs/objectifs intermédiaires pertinents pour la Méditerranée, en particulier pour le groupe « côtes et hydrographie ».

Il présentera également des informations supplémentaires concernant l'OE8, sur la base des récentes avancées scientifiques.

Point 14 de l'ordre du jour: Discussion de l'Analyse du Secrétariat du PAM/PNUE, sous-groupe sectoriel «littoral et hydrographie» (09:30-13:00)

Le Secrétariat présentera (au titre du programme d'interventions prioritaires du Centre d'activités régionales) de nouvelles informations sur l'OE8 (relatif à l'utilisation des terres). Les participants examineront l'analyse du Secrétariat et feront des observations et des suggestions.

Point 15 de l'ordre du jour: Suite de discussion de l'Analyse du Secrétariat du sous-groupe sectoriel «littoral et hydrographie» (14:30-15:30)

Poursuite de la discussion sur la proposition du Secrétariat concernant les indicateurs communs.

Point 16 de l'ordre du jour: Recommandations et conclusions des résultats-clés du sous-groupe sectoriel «littoral et hydrographie» concernant les cibles-nœuds, les indicateurs communs, les données de base et les valeurs seuils possibles (15:30-16:00)

Résultats escomptés: Le Groupe CORGEST intégré donne des recommandations concernant les futurs travaux sur l'OE8, les indicateurs et les activités de surveillance connexes, ainsi que sur les indicateurs communs relatifs au sous-groupe « littoral et hydrographie ».

Point 17 de l'ordre du jour: Recommandations de la réunion intégrée des Groupes de correspondance sur le BEE et les Cibles aux Groupes COR-MON (16:30- 18:00)

Les participants se pencheront sur les synergies possibles et donneront des recommandations globales concernant les futurs travaux des Groupes CORMON, conformément aux indicateurs communs proposés.

Point 18 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion (18:00)

Le Président prononcera la clôture de la réunion le mardi 19 février 2014 à 18 heures.

CALENDRIER PROVISOIRE

Lundi 17 février 2014	
8 h 30 – 9 heures	Inscription
9 heures– 9 h 30	Point 1: Ouverture de la réunion Point 2 et 3: Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour
9 h 30 – 10 heures	Point 4: Introduction générale à l'analyse du Secrétariat PNUE-PAM concernant les indicateurs communs/objectifs intermédiaires possibles (et leurs éventuels niveaux de référence et seuils), dont il faudra convenir. Le BEE au regard des objectifs écologiques pour la Méditerranée.
10 heures – 10 h 30	Point 5: Présentation de l'analyse du Secrétariat concernant les objectifs écologiques pour le groupe « biodiversité et pêche » et du Secrétariat de la CGPM sur les indicateurs communs et les objectifs intermédiaires, les niveaux de référence et les seuils au regard de l'OE3.
10 h 30 – 11 heures	Pause-café
11 heures – 13 heures	Point 6: Examen de l'analyse du Secrétariat au regard des objectifs écologiques pour le groupe « biodiversité et pêche »
13 heures – 14h 30	Déjeuner
14 h 30 – 17 heures	Point 7: Examen de l'analyse du Secrétariat au regard des objectifs écologiques pour le groupe « biodiversité et pêche » (<u>suite</u>)
17 heures – 17 h 30	Pause-café
17 h 30 – 18 heures	Point 8: Conclusions de la réunion sur les principaux résultats au titre du groupe « biodiversité et pêche » et recommandations concernant les objectifs intermédiaires, les indicateurs communs, et les niveaux de référence et seuils possibles.
Mardi 18 février 2014	
9 heures – 9 h 30	Point 9: Présentation de l'analyse du Secrétariat Programme alimentaire mondial-Programme alimentaire mondial sur les indicateurs communs/objectifs intermédiaires possibles (et les éventuels niveaux de référence et seuils), dont il faudra convenir. Le BEE au regard des objectifs écologiques pour la Méditerranée concernant le sous-groupe « pollution et détritrus marins »
9 h 30 -11 heures	Point 10: Examen de l'analyse du Secrétariat concernant le sous-groupe « pollution et détritrus marins »
11 heures – 11 h 30	Pause-café
11 h 30 – 13 heures	Point 10: Examen de l'analyse du Secrétariat concernant le sous-groupe « pollution et détritrus marins » (<u>suite</u>)
13 heures – 14 h 30	Déjeuner

14 h 30 – 17 heures	Point 11: Poursuite de la discussion concernant le sous-groupe « pollution et détritrus marins »
17 heures – 17 h 30	Pause-café
17 h 30 – 18 heures	Point 12: Conclusions de la réunion sur les principaux résultats au titre du sous-groupe « pollution et détritrus marins » et recommandations concernant les objectifs intermédiaires, les indicateurs communs, et les niveaux de référence et seuils possibles.

Mercredi 19 février 2014

Mercredi 19 février 2014	
9 heures – 9 h 30	Point 13: Présentation de l'analyse du Secrétariat Programme alimentaire mondial-Programme alimentaire mondial sur les indicateurs communs/objectifs intermédiaires possibles (et les éventuels niveaux de référence et seuils) dont il faudra convenir. Le BEE au regard des objectifs écologiques pour la Méditerranée concernant le groupe « littoral et hydrographie ».
9: 30 – 11 heures	Point 14: Examen de l'analyse du Secrétariat concernant le groupe « littoral et hydrographie »
11 heures – 11 h 30	Pause-café
11 h 30 – 13 heures	Point 15: Poursuite de la discussion concernant le groupe « littoral et hydrographie » (<u>suite</u>)
13 heures – 14 h 30	Déjeuner
14 h 30 – 15 h 30	Point 16: Conclusions de la réunion sur les principaux résultats au titre du groupe « littoral et hydrographie » et recommandations concernant les objectifs intermédiaires, les indicateurs communs, et les niveaux de référence et seuils possibles.
15 h 30 – 16 h30	Pause-café
16 h 30 – 18 heures	Point 17: Recommandations du Groupe CORGEST intégré concernant les futurs travaux des Groupes CORMON
18 heures	Point 18: Clôture de la réunion